

ÉDITORIAL

La conférence de presse du 5 février comportait deux thèmes principaux ("Des logiciels à EDUTEL") mais les questions des participants, les réponses du Ministre et de MM. Breton et Fossier ses conseillers, en ont étendu la portée. En matière d'informatique, ce fut la plus riche des conférences de presse de M. Monory, avec d'indiscutables éléments positifs. Dès le 6 février, le Secrétaire général de l'E.P.I. adressait un compte rendu aux responsables de l'association, des centres de formation, de l'option informatique... Tous les éléments en sont fournis ici dans les INFORMATIONS GÉNÉRALES et la rubrique AU BULLETIN OFFICIEL.

Le service d'information télématique EDUTEL, par 36 13, devrait connaître un grand succès s'il évolue vers l'interactivité et "le pluralisme" et si les minitels des écoles et des établissements sont facilement accessibles à tous les enseignants. Le projet de doter chacun de ceux-ci d'une carte à mémoire n'est pas sans poser beaucoup de problèmes ; une concertation préalable est indispensable.

Positive, la fin du blocage total des logiciels du CNOP mais "l'ouverture" reste bien limitée. Les besoins en logiciels sont considérables car les enseignants doivent pouvoir choisir dans un ensemble abondant et diversifié qui n'existe pas aujourd'hui. Souhaitons que la Commission Scavazza fasse l'ample moisson nécessaire. Pour nous il est hors de doute que cela exige un large appel aux possibilités du service public comme à celles du secteur privé.

Trois mois c'est bien peu pour la réussite du concours de "scénarios de logiciels" mais surtout on n'en est plus à la conception solitaire, à l'évaluation abstraite. La nécessité d'équipes bien formées, de recherches, d'expérimentations et d'évaluations "sur le terrain" devrait être reconnue par tous. Les risques de retard et d'insuffisance de production sont grands.

Positive est la promesse du développement de l'option des lycées comme l'est la nomination d'un chargé de mission. La publication du programme de Terminale, l'organisation d'une épreuve au bac sont en préparation. Mais où sont les moyens ? Comment accroître sensiblement le nombre des établissements offrant l'option, trouver les enseignants... ?

Positifs, l'abandon de l'auto-formation informatique et l'intérêt porté aux centres de formation approfondie. Il est bon que la formation aille bien au-delà de la "sensibilisation" et évolue. Toutefois la nouvelle définition, par l'Inspection générale, des orientations et des contenus ne risque-t-elle pas de heurter les universitaires qui ont, depuis des années et dans des conditions souvent difficiles, la responsabilité pédagogique des centres ? Mais surtout l'introduction de l'informatique pédagogique dans toutes les formations initiales n'est toujours pas envisagée alors qu'elle devrait être la préoccupation prioritaire.

Positive, l'affirmation "Nous mettrons les moyens" encore que les crédits au budget soient connus et qu'il soit impossible de dépenser plusieurs fois les mêmes sommes ; et que, pour l'essentiel, la déconcentration et la globalisation en donnent la disposition finale à des Recteurs contraints de répartir la pénurie. Par ailleurs les collectivités territoriales, aux prises avec la croissance rapide de leurs charges, pourront-elles répondre aux appels de l'Éducation nationale ?

Mais, à supposer que les moyens existent, le développement des usages de l'informatique dans l'enseignement ne va pas de soi. Décisive est l'implication des hommes ; leur engagement durable suppose qu'on leur présente un projet clair, des perspectives d'avenir et qu'on leur fasse confiance. Par et pour l'informatique, en une quinzaine d'années, dans le service public d'éducation, un capital humain considérable a été progressivement constitué. Pour la réussite de l'informatique pédagogique française, il importe, avant tout, qu'il soit préservé et enrichi.

E. PÉLISSET
8 mars 1987